

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 76

présenté par

M. Descoeur, M. Bazin, M. Sermier, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Jean-Pierre Vigier, M. Bouley, Mme Louwagie, Mme Boëlle, Mme Corneloup, M. Manuel, Mme Valérie Beauvais, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Audibert, M. Rolland, M. Perrut, Mme Meunier, M. Reiss, M. Vatin, Mme Serre, Mme Bouchet Bellecourt, M. Viry, M. Forissier, M. Cordier et M. Cinieri

ARTICLE 34 OCTIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.